



PLAN STRATÉGIQUE ACTUALISÉ 2015-2023

INTRODUCTION

Face à la durée de la pandémie et à ses impacts à court et à moyen termes, le conseil d'administration optait, à l'automne 2021, pour une actualisation du plan 2015-2021 plutôt que pour l'élaboration immédiate d'un nouveau plan quinquennal.

Ce document présente donc le plan stratégique actualisé qui guidera les décisions et les actions du Cégep de Saint-Hyacinthe jusqu'en 2023.



Emmanuel Montini
Directeur général

ORIENTATION 1 - Viser la réussite par l'excellence dans la formation et les services offerts aux étudiants (PLAN DE RÉUSSITE).

Objectifs	Résultats visés d'ici 2023	Priorités d'intervention
<p>1.1 Maintenir la persévérance scolaire à l'enseignement ordinaire tout en soutenant l'intégration d'étudiants dont le parcours a été affecté par la pandémie</p>	<p>Maintien dans chaque programme d'études du :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ taux de réinscription au 3^e trimestre (TC TP, MC-MP). ▪ taux de réussite de l'ensemble des cours à la 1^{ère} session. 	<p>1.1.1 Poursuivre le renforcement des services offerts aux étudiants présentant des besoins particuliers.</p> <p>1.1.2 Favoriser l'intégration et l'appui à la réussite des nouveaux étudiants affectés par la pandémie.</p> <p>1.1.3 Mettre en œuvre des stratégies ciblées d'appui à la réussite dans les programmes dont les étudiants éprouvent des difficultés sur le plan de la persévérance scolaire.</p> <p>1.1.4 Poursuivre l'amélioration de la cohérence entre les différentes interventions en soutien à la réussite.</p> <p>1.1.5 Poursuivre la stratégie pour améliorer la réussite des quasi-diplômés.</p> <p>1.1.6 Faciliter le choix vocationnel par des activités orientantes.</p>
<p>1.2 Renforcer l'importance de la formation générale et la qualité de la langue</p>	<p>Maintien du taux de réussite actuel des cours de la formation générale.</p> <p>Maintien d'un taux de réussite à l'ÉUF supérieur à celui des collèges du réseau public.</p>	<p>1.2.1 Renforcer l'intégration de la formation générale au sein des programmes d'études.</p> <p>1.2.2 Assurer collectivement le rayonnement de la formation générale.</p> <p>1.2.3 Valoriser la qualité de la langue française.</p>
<p>1.3 Assurer le dynamisme pédagogique et la qualité de l'enseignement</p>	<p>Le bilan de la DÉ présente les réussites et les initiatives pédagogiques déployées pendant l'année et le Collège en témoigne.</p> <p>Une proposition de modification du programme d'évaluation du personnel enseignant a été déposée au CA avant le 30 juin 2023 après une réflexion collective.</p> <p>Un projet sur la place de l'enseignement à distance a été déposé au CA avant le 30 juin 2023 après une réflexion collective.</p>	<p>1.3.1 Encourager les approches et les projets pédagogiques mobilisateurs et innovants.</p> <p>1.3.2 Valoriser et soutenir les projets de perfectionnement disciplinaire et pédagogique au service de l'actualisation des programmes d'étude.</p> <p>1.3.3 Revoir le programme d'évaluation des enseignants, notamment en étudiant la possibilité d'une démarche réflexive et formaliser le processus d'intégration des nouveaux enseignants.</p> <p>1.3.4 Favoriser les expériences de terrain liées aux programmes de formation.</p> <p>1.3.5 Assurer collectivement le rayonnement de nos réussites pédagogiques.</p> <p>1.3.6 Travailler à l'obtention d'un consensus sur la place et la forme de l'enseignement à distance au Collège au terme d'une réflexion collective.</p>

ORIENTATION 2 - S'engager collectivement dans un milieu d'apprentissage et de travail stimulant et favorisant l'accomplissement.

Objectifs	Résultats visés d'ici 2023	Priorités d'intervention
2.1 Contribuer à créer un environnement d'apprentissage stimulant et favorisant le développement global des étudiants	<p>Satisfaction élevée des étudiants à l'égard des services du Collège autres que l'enseignement, (moyenne sur 5 ans > 90 %).</p> <p>Ouverture de nouveaux programmes d'études à l'international, à l'interculturel ou à l'implication communautaire.</p> <p>Un projet de stratégie du numérique a été déposé au CA avant le 30 juin 2023 après une réflexion collective.</p>	<ul style="list-style-type: none">2.1.1 Favoriser le sentiment d'appartenance et reconnaître l'engagement étudiant.2.1.2 Assurer l'ouverture, le développement et la consolidation des programmes d'études à l'international, à l'interculturel ou à l'implication communautaire.2.1.3 Enrichir la vie étudiante en privilégiant une intégration accrue des activités pédagogiques et parascolaires.2.1.4 Poursuivre et diffuser l'intégration des principes de développement durable dans les services et les programmes.2.1.5 Structurer la mise en place d'une approche intégrant l'EDI dans les services et les programmes.2.1.6 Soutenir l'intégration des TIC dans l'apprentissage au terme d'une réflexion collective.2.1.7 Développer une stratégie du numérique au terme d'une réflexion collective.2.1.8 Structurer l'offre en technopédagogie pour les étudiants et le personnel.
2.2 Contribuer à créer un environnement de travail attrayant et distinctif	<p>Maintien d'une moyenne de 65 % des postes comblés dès le 1^{er} concours sur les deux années.</p> <p>Satisfaction élevée des nouveaux employés à l'égard de leur intégration au Collège (maintien d'une moyenne de 85 %) et de leur environnement de travail (maintien d'une moyenne de 80 %).</p> <p>Taux de rétention élevé des employés titulaires de poste (maintien d'une moyenne de 90 %).</p> <p>Réalisation d'un sondage auprès des employés à l'égard de leur accomplissement au travail.</p> <p>Un projet de balises en lien avec le télétravail a été adopté par la régie avant le 30 juin 2022.</p>	<ul style="list-style-type: none">2.2.1 Faire du Collège un lieu distinctif pour s'accomplir au travail, par la contribution de chacun et la reconnaissance du personnel.2.2.2 Accroître le sentiment d'appartenance du personnel.2.2.3 Participer au maintien d'un climat de travail basé sur la confiance et la collaboration entre divers groupes et services en fonction de leurs rôles et responsabilités.2.2.4 Optimiser les processus administratifs au bénéfice du développement du Collège.2.2.5 Développer des balises encadrant le télétravail au Collège.2.2.6 Développer des outils d'intégration des nouveaux employés par catégorie d'emploi.2.2.7 Mettre en place des mesures qui faciliteront le recrutement dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

ORIENTATION 3 - Répondre, de manière souple et adaptée, aux différents besoins de nos clientèles et de notre collectivité.

Objectifs	Résultats visés d'ici 2023	Priorités d'intervention
3.0 Se préparer à l'arrivée d'au-delà de 1000 étudiants de plus dans les prochaines années	<p>Un chantier de réflexion collective sur la réussite de deux ou trois ans a été débuté et des sommes ont été réservées pour le soutenir.</p> <p>Un projet de plan de transition a été présenté en régie avant le 30 juin 2022.</p> <p>Un PDI a été adopté par le CA avant le 31 décembre 2021 après une réflexion collective.</p> <p>Un tableau de bord d'indicateurs de gestion a été présenté en régie avant le 30 juin 2023.</p> <p>Un outil permettant de mesurer les principaux processus du Collège aux deux ans a été présenté en régie avant le 31 décembre 2022.</p> <p>Démonstration d'un avancement significatif dans les projets d'agrandissement du Collège.</p>	<p>3.0.1 Préparer avec le MES des projets d'agrandissement des infrastructures visant à assurer une adéquation avec l'effectif étudiant.</p> <p>3.0.2 Préparer un plan de transition en attendant que les nouvelles infrastructures soient déployées.</p> <p>3.0.3 Adapter nos processus administratifs pour qu'ils répondent à la hausse anticipée de l'effectif étudiant.</p> <p>3.0.4 Adapter nos processus pédagogiques et d'aide à la réussite pour qu'ils répondent à la hausse anticipée de l'effectif étudiant, laquelle adaptation s'intégrera dans le cadre d'une démarche collective sur la réussite.</p> <p>3.0.5 Soutenir les équipes en les outillant en gestion du changement pour faciliter l'adhésion aux transformations qui seront réalisées.</p>
3.1 Mettre en œuvre une offre de formation et de services répondant aux besoins de la collectivité et soutenant l'apprentissage tout au long de la vie	<p>Un projet de développement de la carte des programmes à l'EO a été déposé au CA avant le 30 juin 2023 après une réflexion collective.</p> <p>Maintien du chiffre d'affaires de la formation continue en comparaison de 2020-2021.</p> <p>Développement ou acquisition d'au moins un nouveau programme de formation par année.</p> <p>Actualisation d'au moins un programme d'AEC par année.</p> <p>Un projet structurant des mesures d'aide à la réussite pour la clientèle à la FC a été déposé à la régie avant le 30 juin 2023.</p>	<p>3.1.1 Poursuivre les activités de veille et d'analyse pour mieux identifier les besoins du marché du travail et des organisations.</p> <p>3.1.2 Soutenir, de façon continue, le développement et l'actualisation des programmes d'études.</p> <p>3.1.3 Explorer de nouveaux parcours et modalités de formation pour répondre à des besoins émergents ou atypiques.</p> <p>3.1.4 Faciliter la mise en œuvre de parcours de formation interordres.</p> <p>3.1.5 Poursuivre la stratégie de recrutement du Collège à la Formation continue et adapter celle de l'Enseignement ordinaire pour mieux orienter les futurs étudiants.</p> <p>3.1.6 Mettre en valeur le caractère distinctif, l'étendue des bénéfiques et la flexibilité de l'offre de formation continue et de services conseils.</p> <p>3.1.7 Consolider les stratégies de développement et de communication avec les partenaires du Collège.</p>

ORIENTATION 3 - Répondre, de manière souple et adaptée, aux différents besoins de nos clientèles et de notre collectivité (suite)

Objectifs	Résultats visés d'ici 2023	Priorités d'intervention
3.2 Assurer et promouvoir la présence et le leadership du Collège dans son milieu	<p>Participation à au moins un projet par année ayant un impact majeur sur le développement de la communauté.</p> <p>Satisfaction élevée exprimée par les partenaires à l'égard de la contribution du Collège au développement de la communauté.</p> <p>Implication d'employés du Collège sur des conseils d'administration d'organismes régionaux.</p>	<p>3.2.1 Contribuer aux initiatives majeures de développement de la collectivité.</p> <p>3.2.2 Soutenir le déploiement du pôle d'enseignement supérieur en Montérégie et du Quartier des études supérieures à Saint Hyacinthe.</p> <p>3.2.3 Collaborer avec les acteurs du milieu en vue de finaliser l'amélioration des accès au Collège.</p> <p>3.2.4 Promouvoir les contributions du Collège dans sa collectivité.</p>
3.3 Favoriser le développement de la recherche au Collège et revoir les processus du bureau de la recherche	<p>Augmentation de l'engagement des membres du personnel et des étudiants impliqués en recherche.</p> <p>Augmentation du nombre de projets de recherche réalisés (en moyenne un projet de plus annuellement).</p> <p>Accroissement de la valeur des subventions de recherche.</p>	<p>3.3.1 Favoriser et promouvoir le développement de la recherche au Collège et ses retombées sur l'apprentissage et en communiquer les résultats à la communauté.</p> <p>3.3.2 Accentuer la recherche appliquée et l'innovation hors CCTT, en multipliant les interactions avec l'ensemble des acteurs internes et externes.</p> <p>3.3.3 Soutenir les projets de recherche appliquée du Groupe CTT dans les textiles innovants et ceux de Cintech en agroalimentaire.</p> <p>3.3.4 Outiller le bureau de la recherche pour qu'il puisse mieux soutenir les acteurs de la recherche au Collège.</p>

